

L'UE FAIT-ELLE L'AUTRUCHE DANS LA CRISE CATALANE ?

SE PRÉPARER À REGARDER L'ÉMISSION

→ **Activité 1**

Résumé 1 :

Le 6 septembre 2017, le gouvernement catalan vote une loi qui prévoit un référendum le 1^{er} octobre 2017. La Cour espagnole informe que l'organisation de ce référendum peut faire objet de poursuites pénales. Suite à cela, des hauts responsables catalans sont arrêtés et des bulletins de vote sont saisis. Le 1^{er} octobre, le référendum a lieu dans des conditions particulières. Selon l'exécutif catalan, le « oui » l'emporte à 90 % des voix. Les affrontements entre les forces de l'ordre espagnoles et les citoyens ont fait une centaine de blessés. Pour le gouvernement espagnol, ce référendum n'a aucune valeur. Le dialogue ne parvient pas à s'établir entre Puigdemont et le gouvernement espagnol. Le Procureur général de l'État porte plainte contre Puigdemont. Ce dernier devient alors « réfugié » à Bruxelles.

Résumé 2 :

Le 6 septembre 2017, le gouvernement catalan vote une loi qui prévoit un référendum le 1^{er} octobre 2017. La Cour espagnole informe que ce référendum est conforme à la constitution espagnole. Suite à cela, des hauts responsables catalans sont soutenus par leurs homologues espagnols et des bulletins de vote sont imprimés. Le 1^{er} octobre, le référendum a lieu dans le calme et la sérénité. Selon l'exécutif catalan, le « oui » l'emporte à 53 % des voix. Les relations entre les forces de l'ordre espagnoles et les citoyens ont été particulièrement paisibles. Pour le gouvernement espagnol, ce référendum est une première. Un dialogue constructif s'installe alors entre Puigdemont et le gouvernement espagnol. Puigdemont est alors invité à Bruxelles pour témoigner de l'expérience catalane.

Résumé 3 :

Le 6 septembre 2017, le gouvernement catalan prévoit un référendum le 1^{er} octobre 2017. La Cour espagnole informe que l'organisation de ce référendum est interdite et que tout sera fait pour empêcher sa mise en oeuvre. Suite à cela, des hauts responsables catalans sont violemment battus et des bulletins de vote sont brûlés. Le 1^{er} octobre, le référendum n'a pas lieu. Selon l'exécutif catalan, le « oui » aurait emporté à 99 % des voix s'ils avaient pu maintenir la consultation populaire. Il n'y a donc pas eu d'affrontements entre les forces de l'ordre espagnoles et les citoyens ce jour-là. Pour le gouvernement espagnol, ce référendum n'a aucune valeur. Les indépendantistes ont forcé Puigdemont à quitter le pays pour ne pas avoir réussi à organiser le référendum. Le Procureur général de l'État espagnol a félicité Puigdemont pour son attitude. Ce dernier est maintenant à Bruxelles en tant que député européen.